

ANNEXE .SCOT - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .SCOT

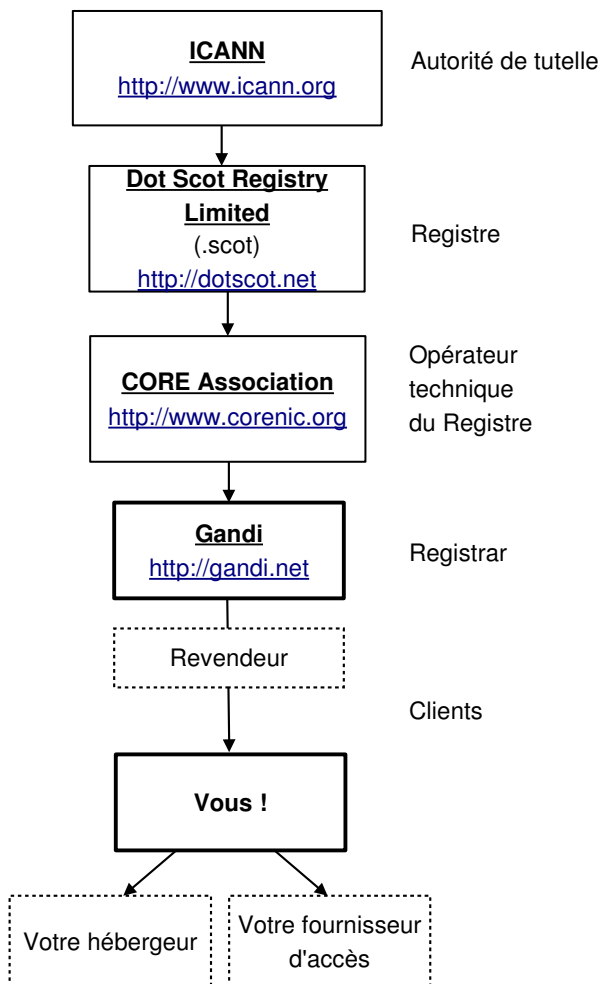
version n° 1.0 du 8 juin 2015

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .SCOT supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .SCOT.1. Autorité de tutelle et Registre

.SCOT est une extension générique ayant pour objectif de promouvoir l'Ecosse et la communauté écossaise. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .SCOT :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .SCOT.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .SCOT Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles

et conditions d'enregistrement spécifiques au .SCOT, définies par l'ICANN, Dot Scot Registry Limited et CORE Association, consultables aux adresses suivantes :

- Politique d'enregistrement : http://dotscot.net/wp-content/uploads/2014/07/dotSCOT_General_Registration_Policy.pdf
- Procédures de conformité : http://dotscot.net/wp-content/uploads/2014/07/dotSCOT_Compliance_Procedure.pdf
- Politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .SCOT. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le Registre est un tiers bénéficiaire du présent contrat, autorisé à exercer ses droits acquis par le présent contrat. Les droits de tiers bénéficiaire du Registre perdurent après la fin du présent contrat, pour quelque cause que ce soit.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .SCOT est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/scot>

Article .SCOT.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :

<http://www.gandi.net/domain/scot/info>

Les .SCOT sont ouverts à toute personne ayant un lien avec la communauté écossaise. Vous devez être en mesure de démontrer un lien ou un intérêt raisonnable avec la communauté au moment de l'enregistrement du nom de domaine et tout au long de son enregistrement. Ce lien peut être de nature linguistique, culturelle, touristique, commerciale ou toute autre activité favorable à la communauté écossaise.

En outre, Vos actions dans la communauté linguistique et culturelle écossaise ainsi que l'utilisation de Votre nom de domaine, doivent être :

- acceptées comme légitimes,
- bénéficiaires de la cause et des valeurs de la communauté linguistique et culturelle écossaise,
- préposées au rôle et à l'importance du nom de domaine enregistré, et
- de bonne foi au moment de l'enregistrement du nom de domaine et tout au long de son enregistrement.

Lors de l'enregistrement de Votre nom de domaine, Vous devez indiquer la raison de Votre enregistrement et l'utilisation projetée de Votre nom de domaine. Vous pouvez également expliquer Votre lien avec la communauté écossaise.

Le Registre pourra Vous demander, à tout moment de démontrer ou confirmer Votre lien avec la communauté écossaise et/ou l'utilisation projetée de Votre nom de domaine. Une fausse déclaration peut entraîner la suspension ou la destruction de Votre nom de domaine.

Article .SCOT.6. Termes réservés

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

- contrat entre l'ICANN et le Registre (specification 5. schedule of reserved names) :
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/scot>
- les noms géographiques, les noms des organisations gouvernementales et les noms des services publics en Ecosse (réservés aux autorités compétentes),
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

Article .SCOT.7. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans, pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .SCOT.8. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/scot>

Article .SCOT.9. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

En application des règles du Registre, Vos données personnelles sont également transmises et déposées auprès d'un agent d'entierement, désigné par le Registre avec pour seule fonction de vérifier que les données déposées sont complètes, cohérentes

et dans le format approprié et ce jusqu'à leur transmission à l'ICANN.

Vous consentez expressément à l'usage, la copie, la distribution, la publication notamment dans la base de données [Whois](#), à la modification et à tout autre traitement et autre forme de transmission de Vos données personnelles conformément à la politique d'enregistrement établie par le Registre.

Article .SCOT.10. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .SCOT, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Le Registre a également adopté la procédure de résolution des litiges ERDRP (procédure de résolution des litiges relatifs aux conditions d'éligibilité) qui définit les termes et conditions à suivre pour contester une décision prise par le Registre concernant Votre éligibilité à l'enregistrement d'un nom de domaine en .SCOT, disponible à l'adresse suivante : http://dotscot.net/wp-content/uploads/2014/07/dotSCOT_ERDRP_Early_Draft.pdf

Article .SCOT.11. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant l'Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .SCOT.12. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .SCOT.13. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .SCOT.14. Vos déclarations et garanties

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses,

contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à, dans les limites prévues par la loi, indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre et les prestataires du Registre ainsi que les administrateurs, dirigeants, préposés et agents du Registre contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec l'enregistrement et/ou l'utilisation de Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Article .SCOT.15. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre et les prestataires du Registre agissant pour le compte du Registre sont autorisés à modifier le statut (placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire) d'un nom de domaine soumis à un litige ou à une procédure de vérification, ainsi qu'à rejeter, détruire, suspendre, modifier, transmettre à un tiers tout nom de domaine si ils le jugent nécessaire à leur seule et entière discrétion, afin de :

- protéger l'intégrité, la sécurité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- appliquer les lois et règlements en vigueur, une demande d'une autorité compétente, ou d'une instance de résolution alternative des litiges ;
- éviter toute responsabilité du Registre, ses sociétés affiliées, filiales, membres, administrateurs, dirigeants et préposés ;
- remédier ou prévenir toute violation et faire respecter les règles de l'ICANN et du Registre et/ou du présent contrat ;
- corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faites par le Registre, les prestataires du Registre et/ou tout Registrar.

-fin de l'annexe .SCOT-